



Fondation des écoliers Mont-Bleu
Réunion ordinaire
Mercredi le 2 octobre 2024 à 19h30

Procès-verbal

1. Accueil et présences.

Les personnes suivantes étaient présentes à la rencontre :

M. Philippe Poirier
M. Jean-Christophe Régnier
Mme Chantal Cousineau (Directrice)
Mme Marie-Ève Doyon
Mme Marjorie Gasse
M. Joël Beaupré
Mme Estelle Feuwo
M. François Routhier
M. Jean-Nicolas Brunet-Comtois
Mme Julie Vachon

2. Adoption de l'ordre du jour*

*Il manque un point relatif à la sélection des postes du comité exécutif de la Fondation, parmi les membres élus. Ce point a été rajouté à l'ordre du jour après le point #5, ce qui a eu un effet domino sur la numérotation des points subséquents.

L'ordre du jour est proposé par M. Jean-Christophe et appuyé par M. Joël Beaupré.

3. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2024 et points découlant de la dernière rencontre.

M. Julien Gravel effectue un retour sur le PV en question.

La plupart des sujets seront discutés ce soir.

Il n'y a pas de ristourne de la part de Mazzola pour l'année 2023-2024.

Le procès-verbal est proposé par Mme Julie Vachon et appuyé par Mme Marie-Ève Doyon.

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

Mme Chantal Cousineau explique qu'il y a une belle collaboration entre la Fondation, le CÉ et la Fondation. Elle fait le pont avec l'équipe-école, même si elle n'est pas membre de la Fondation. Une mise à jour concernant l'achat de maillots sportifs sera donnée au point 7a).

En ce qui a trait à la phase 3 du plan d'aménagement de la cour d'école (la classe verte), Mme Cousineau a reçu le protocole d'attente signée par la mairesse de Gatineau. Les délais sont courts – il faut que tout soit complété d'ici le 25 janvier 2025 – ce qui suscite des questions. Comment gérer la situation? Peut-on prolonger les délais, en tenant compte des contraintes avec lesquelles l'école a dû composer, notamment le drainage de la cour d'école qui devait être priorisé? Mme Chantal va s'informer à ce sujet et donner une mise à jour aux membres de la Fondation dès que possible.

Mme Chantal Cousineau informe les membres de la Fondation que le comité écolo a été formé, mais elle ne sait pas quand le travail relatif au potager sera entamé. Elle n'a malheureusement pas de détails à ce sujet, pour le moment.

Mme Chantal Cousineau va faire un suivi auprès de l'agente de bureau quant à l'achat du babillard extérieur. L'installation devra être faite par les ressources matérielles du CSSPO.

Par ailleurs, la Directrice est reconnaissante de l'implication des parents de l'OPP et de la Fondation pour ce qu'ils font, car cela permet à un plus grand nombre d'enfants de participer aux différentes activités disponibles/offertes.

Mme Julie Vachon profite de l'occasion pour poser plusieurs questions à la Direction au sujet des travaux d'irrigation qui ont récemment été effectués dans la cour d'école. Elle constate notamment que la pente est encore très inclinée. De plus, elle s'interroge sur ce qui pourrait être fait pour s'assurer de la qualité du gazon au printemps, car il ne semble pas pousser. Le puisard est continuellement bouché, et cela semble être plus problématique lors de grandes pluies. Mme Chantal Cousineau dit que des suivis ont été faits par M. Mathieu Boileau, le régisseur du CSSPO.

À noter que cette portion de la cour est désormais accessible, même si l'école attend les encrages pour les filets de soccer. Mme Julie Vachon va préparer une liste de questions à poser à M. Mathieu Boileau. Mme Chantal Cousineau pourra les lui partager pour obtenir des réponses.

5. Budget 24-25

M. Julien Gravel passe à travers le budget 2024-2025. Il mentionne notamment qu'il a rajusté les prévisions associées aux revenus anticipés pour les campagnes de financement, en se basant sur les montants recueillis l'an dernier (5000\$ vs. 10 000\$ en 2023-2024).

Bien que le BBQ avait été approuvé comme activité de financement, l'événement n'a pas été annoncé/organisé de la sorte, faute de temps. Cela dit, l'activité a permis de recueillir 3394\$ des parents. Le conseiller municipal du quartier a également fait un don de 500\$ à la Fondation pour aider à assumer les coûts. Par ailleurs, les frais associés à la location des structures gonflables ont été déboursés par l'école, de sorte qu'un profit d'environ 1000\$ été tout de même réalisé par la Fondation (dépenses encourues de 2300\$), même si une campagne de financement n'a pas été officiellement organisée.

M. Julien Gravel informe également les membres de la Fondation que les dîners-pizza sont offerts au même prix que l'année dernière, car les coûts n'ont pas vraiment augmenté.

Pour ce qui est du repas de crêpes (qui a habituellement lieu lors de la dernière journée d'école avant de congé des Fêtes, Mme Chantal Cousineau va voir si elle peut utiliser une mesure scolaire (fonds alimentaires) pour défrayer les frais des denrées à acheter.

Le 1000\$ prévus pour le cross-country devra être retiré de la liste de dépenses, car c'est l'école qui paye pour le service d'autobus nécessaire au transport des élèves-athlètes qui participent à l'activité.

Pour ce qui est des dons, le montant de Mazzola n'est plus récurrent, ce qui explique pourquoi les prévisions sont inférieures à celles de l'an dernier. Comme il s'agissait d'une ristourne, la Fondation ne pouvait pas l'accepter. Cela dit, M. Julien Gravel compte s'informer auprès de la compagnie pour savoir si cette dernière pourrait offrir le montant à la Fondation, sous forme de don.

En somme, le budget montre un surplus prévu de 9000\$ à la fin de l'année 2024-2025.

Le budget est proposé par M. Jean-Christophe Régnier et appuyé par Mme Marjorie Gasse.

6. Sélection des postes du comité exécutif de la Fondation

Pour le poste de président(e), la candidature de M. Philippe Poirier est proposée par Mme Marjorie Gasse et appuyée par M. François Routhier.

Pour le nouveau poste de vice-président(e), la candidature de Mme Julie Vachon est proposée par M. Jean-Christophe Régnier et appuyée par M. Philippe Poirier.

Pour le poste de trésorier(ère), la candidature de M. Julien Gravel est proposée par Mme Marjorie Gasse et appuyée par M. François Routhier.

Pour le poste de secrétaire, la candidature de Mme Marjorie Gasse est proposée par Mme Marie-Ève Doyon et appuyée par M. Philippe Poirier.

Félicitations aux membres sélectionnés.

7. Discussions.

a) Équipe sportive (achat des maillots - quantité).

Comme c'est la Fondation qui paye, il n'est pas requis de se conformer aux balises du CSSPO en ce qui a trait à la sélection d'un fournisseur pour ce type d'achat. La Fondation peut donc choisir un fournisseur, en particulier, même s'il ne s'agit pas le plus bas soumissionnaire. Les membres semblent à l'aise avec la dépense associée à l'achat de 100 maillots, tels que demandés par M. Shawn Filion, enseignant d'éducation physique, selon les détails relatifs aux tailles.

M. Julien Gravel va relancer les fournisseurs contactés cet été pour obtenir une soumission pour 100 maillots au lieu de 30. La décision sera officiellement prise par courriel à partir des nouvelles informations. Le prix unitaire devrait potentiellement diminuer en fonction de la quantité demandée. Par ailleurs, la Fondation a reçu un don à vocation spéciale de 2000\$ à utiliser pour défrayer une partie des coûts de cet achat.

b) Prochaines étapes – plan d’aménagement – Mesure 50530, Classe verte et zone active.

M. Julien Gravel propose de faire une nouvelle demande pour la mesure 50530, mais il suggère de changer de projet. Selon lui, ce serait une bonne idée de s’attaquer à la zone active pour aller chercher des fonds supplémentaires pour cette phase du projet. Les membres appuient cette stratégie. M. François Routhier et Mme Julie Vachon vont travailler avec M. Julien Gravel pour préparer la soumission. Il faudrait qu’elle soit prête en décembre. Une ébauche de la demande devrait être présentée aux membres de la Fondation lors de la prochaine rencontre de la Fondation.

c) Charité internationale pour l’année 24-25.

Les profits de trois (3) dîners-pizza par année sont à vocation spéciale. Ceux de l’un d’entre eux sont versés à une charité, soit locale ou internationale, en alternance d’une année à l’autre.

Cette année, il faudrait identifier une charité locale. Mme Chantal Cousineau va sonder les enseignants prochainement à ce sujet. L’école aimerait que les élèves puissent prendre part à la prise de décisions. Une activité spéciale avec les élèves pour la remise du don devra également être organisée, tout comme ce fut le cas pour l’attribution du chèque à la Croix rouge canadienne l’an dernier. Par ailleurs, des communications devront être faites à cet égard, tel que déjà discuté, dans le but d’encourager les parents à faire des dons ciblés.

d) Suivi potager mobile.

Les membres se demandent notamment si le projet est toujours actif et quand le travail de semence sera entamé. Mme Marjorie Gasse les informe que l’OPP est activement à la recherche de bénévoles pour le projet, via son formulaire d’intérêt, présentement disponible en ligne. L’expérience de l’an dernier a démontré l’ampleur du travail à accomplir de façon régulière et, de ce fait, la nécessité de recruter davantage de bénévoles pour y participer. Mme Chantal Cousineau va s’informer auprès des enseignants pour avoir une idée du déroulement et des échéanciers prévus.

e) Babillard extérieur

Tel que mentionné au point #4, l’achat d’un babillard ainsi que son installation sont à prévoir prochainement. Mme Chantal Cousineau va faire un suivi sur ce dossier. Il faut notamment s’assurer que le modèle choisi est conforme aux exigences de la CSSPO et qu’il pourra être installé conformément à ces mêmes exigences.

8. Varia et date de la prochaine rencontre.

Les dates des rencontres ont été établies : les rencontres de la Fondation auront lieu le 28 novembre 2024, ainsi que les 20 février, 24 avril et 12 juin 2025, à 18h30, au salon du personnel de l’École internationale du Mont-Bleu.

8. Clôture de la séance.

La rencontre se termine à 20h43.